## ANNEXE II

## REFERENTIEL DE CERTIFICATION

	UNITE CAPITALISABLE1					
UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE						
OI 1-1	The state of the s					
1-1-1						
	Produire des écrits professionnels					
1-1-3	Promouvoir les projets et actions de la structure					
OI 1-2	-2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche					
	d'éducation à la citoyenneté					
1-2-1	Repérer les attentes et les besoins des différents publics					
	Choisir les démarches adaptées en fonction des publics					
1-2-3	Garantir l'intégrité physique et morale des publics					
OI 1-3	Contribuer au fonctionnement d'une structure					
I .	Se situer dans la structure					
1-3-2	Situer la structure dans les différents types d'environnement					
1-3-3	Participer à la vie de la structure					
	UNITE CAPITALISABLE 2					
UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE						
OI 2-1	Concerning we mustet disminustica					
2-1-1	Construence and the second sec					
2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli					
,,,						
	Définir les objectifs et les modalités d'évaluation					
2-1-3	Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet					
OI 2-2	Conduire un projet d'animation					
	Planifier les étapes de réalisation					
	Animer une équipe dans le cadre du projet					
	Procéder aux régulations nécessaires					
	1 Toolas aux regulations neodisarios					
	Evaluer un projet d'animation					
V	Utiliser les outils d'évaluation adaptés					
	Produire un bilan					
2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution					

#### UNITE CAPITALISABLE 3

# UC3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES

OI 3-1	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-1-1	Prendre en compte les caractéristiques du public, de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement dans la préparation de la séance ou du cycle
3-1-2	Mobiliser les connaissances, les techniques et les règles des activités équestres pour fixer les objectifs de la séance ou du cycle et la progression permettant de les atteindre
3-1-3	Définir les mises en situations, les consignes, les observables, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal
OI 3-2	Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-2-1	Mettre en œuvre la progression définie
3-2-2	Utiliser une démarche pédagogique et une communication adaptées, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal
3-2-3	Adapter son action pédagogique
OI 3-3	Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-3-1	Construire et utiliser des outils et des modalités d'évaluation de la séance ou du cycle adaptés
3-3-2	Evaluer la progression des pratiquants
3-3-3	Evaluer son action

## UNITE CAPITALISABLE 4a) Option « INITIATION PONEY, CHEVAL »

## UC 4a): MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « INITIATION PONEY, CHEVAL »

OI 4-1	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option				
	4-1-1	Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option			
	4-1-2	Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval			
	4-1-3	Evaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique			
OI 4-2		Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option			
	4-2-1	Maîtriser, et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option			
	4-2-2	Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option			
	4-2-3	Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque			
OI 4-3		Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option			
	4-3-1	Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité			
	4-3-2	Aménager l'espace de pratique ou d'évolution			
	4-3-3	Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution			

UC 4b) : MOI ŒUVRE UNI TECHNIQUE	UNITE CAPITALISABLE 4b) Option « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE » BILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « APPROFONDISSEMENT »
OI 4-1	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
4-1-	Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option
4-1-	Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'approfondissement technique
4-1-	Evaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique
OI 4-2	Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
4-2-	Maîtriser, et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option
4-2-	
4-2-	Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque
OI 4-3	Garantir des conditions de pratique en sécurité

Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité

Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution

Aménager l'espace de pratique ou d'évolution

4-3-1

4-3-2

4-3-3

1277.31.3		UNITE CAPITALISABLE 4 c) Option « EQUITATION D'EXTERIEUR »				
UC 4c): MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « EQUITATION D'EXTERIEUR »						
OI 4-1		Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option				
	4-1-1	Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option				
	4-1-2	Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'équitation d'extérieur				
	4-1-3	Evaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique				
OI 4-2		Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option				
	4-2-1	Maîtriser, et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option				
	4-2-2	Maîtriser et faire appliquer les règles de la circulation en extérieur et le cadre de la pratique compétitive dans le champ de l'option				
	4-2-3	Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque				
OI 4-3		Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option				
	4-3-1	Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité				
	4-3-2	Aménager l'espace de pratique ou d'évolution				
	4-3-3	Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution				